



COMMUNE DE BOUIN COMPTE-RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 24 SEPTEMBRE 2019

Nombre de Conseillers

- en exercice : 18
- présents : 15
- votants : 17

L'an deux mille dix-neuf, le 24 septembre à 20 heures 35,

Le Conseil Municipal de la Commune de BOUIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves GAGNEUX, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 12 septembre 2019.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. GAGNEUX Jean-Yves (Maire), Mmes ROBARD Marie-Jo (1^{ère} Adjointe), BOUNET Martine (2^{ème} Adjointe), MM. GUITTONNEAU Joël (3^{ème} Adjoint), BILLON Christian (5^{ème} Adjoint), Mme MASSON Brigitte, Mme ROBIN Sylviane, Mme VINCENT Nadine, M. DEVINEAU Jean-Yves, Mme BARAUD Valérie, M. ROUSSEAU Marcel, M. RAIMBAUD Frédéric, Mme PILLET Sarah, Mme LONGEPEE Nathalie, M. BEAUNE Claude

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. BALDAU Patrice (donne pouvoir à Mme Martine BOUNET), M. ROLLAND Yann (donne pouvoir à Mme Marie-Jo ROBARD)

ÉTAIT EXCUSE :

ÉTAIT ABSENTE: Mme SURDY-MASSON Anne

Madame Sarah PILLET a été élue secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer valablement en application des dispositions de l'article L2121-17 du CGCT.

ORDRE DU JOUR:

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2019.

URBANISME:

2. DOCUMENTS D'URBANISME - AVIS SIMPLE SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL D'HABITAT DE CHALLANS GOIS COMMUNAUTÉ

LIBERTÉS PUBLIQUES ET POUVOIRS DE POLICE:

3. POLICE MUNICIPALE – CONVENTION DE MISE EN COMMUN DES AGENTS DE POLICE MUNICIPALE ET DE LEURS EQUIPEMENTS ENTRE LES COMMUNES DE BEAUVOIR SUR MER, BOUIN ET ST GERVAIS

Vu la délibération du conseil communautaire de Challans Gois communauté en date du 17 septembre 2019 approuvant le projet de PLH ;

Vu le plan local de l'habitat annexé à la présente délibération ;

Monsieur le maire expose :

Un plan local de l'habitat (PLH) est un document qui doit obligatoirement être élaboré par toutes les communautés de communes compétentes en matière d'habitat de plus de 30.000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 10.000 habitants, comme c'est le cas de Challans Gois Communauté.

Le PLH définit, pour une durée de six ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergement, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées, en assurant entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements. Il comprend 3 parties : un diagnostic, un document d'orientations stratégiques et un programme d'actions.

Les grandes orientations et les actions correspondantes inscrites dans le PLH de Challans Gois Communauté sont répertoriées ci-après :

ORIENTATIONS	ACTIONS
1 - Préserver le cadre de vie des habitants actuels et futurs.	Planifier le développement de l'offre nouvelle pour réaliser les objectifs du PLH et mettre en œuvre les préconisations du SCoT
	Renforcer l'attractivité des centres villes et centres-bourgs
	Organiser la transition énergétique de l'habitat
	Créer un guichet unique d'information et d'orientation sur le logement
	Accompagner l'adaptation des logements aux risques naturels et prendre en compte ces risques dans l'offre nouvelle
2 - Développer une offre attractive et abordable pour répondre aux besoins des jeunes actifs	Proposer une offre en accession abordable à la propriété à destination des jeunes actifs
	Développer une offre locative adaptée aux besoins des ménages en mobilité professionnelle et aux jeunes en début de parcours résidentiel
3 - Répondre aux besoins actuels et anticiper les besoins futurs liés au vieillissement de la population	Adapter le parc de logements anciens à la perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap
	Favoriser l'accessibilité des logements neufs dans les projets publics
	Poursuivre le développement de l'offre publique à destination des personnes âgées et handicapées
	Promouvoir des manières d'habiter alternatives pour lutter contre l'isolement et renforcer la solidarité intergénérationnelle
4 - Poursuivre la diversification de l'offre de logements en faveur de la mixité sociale afin de répondre à la demande	Etablir une véritable programmation intercommunale du logement social en partenariat avec les organismes HLM, afin de permettre la réalisation des objectifs de production dans toutes les communes
	Mettre en place une politique locale d'attribution des logements sociaux partenariale et transparente dans le cadre d'une conférence intercommunale du logement

	Soutenir les dispositifs en faveur du logement et de l'hébergement des ménages les plus fragiles
	Améliorer l'accueil des gens du voyage
5 - Renforcer la gouvernance de la politique locale de l'habitat	Poursuivre et renforcer le pilotage partenarial du PLH
	Développer l'observatoire de l'habitat et animer un comité local d'étude et de réflexion sur le logement

Toutes ces actions sont prévues d'être financées annuellement à hauteur de 674.000 € environ. Elles peuvent parfois se traduire en objectifs chiffrés par commune. Pour Bouin, certains de ces objectifs sont les suivants :

- Construction sur 6 ans de 48 logements neufs sur la commune, dont 6 logements locatifs sociaux (objectif sur l'ensemble de Challans Gois : 3.000 logements dont 510 logements sociaux). A titre indicatif, le projet de PLH du Pays du Gois (non validé) donnait un objectif de 90 logements sur 6 ans.
- Densité moyenne : 20 à 25 logements à l'hectare, soit entre 400 et 500 m² par parcelle (Challans Gois : Moyenne de 26 logements à l'hectare).

Toutefois, comme l'avis n'a pas été donné dans les deux mois suivants la première délibération du conseil communautaire approuvant le projet de PLH, l'avis du conseil municipal de Bouin est réputé favorable. La délibération prise aura pour simple but de demander l'avis pour information des membres du conseil.

Il est proposé au conseil municipal :

- ↳ De donner un avis simple favorable/défavorable au projet de Plan Local d'Habitat de Challans Gois communauté.

Décision du Conseil : Avis favorable à l'unanimité

LIBERTÉS PUBLIQUES ET POUVOIRS DE POLICE:

3. POLICE MUNICIPALE – CONVENTION DE MISE EN COMMUN DES AGENTS DE POLICE MUNICIPALE ET DE LEURS EQUIPEMENTS ENTRE LES COMMUNES DE BEAUVOIR SUR MER, BOUIN ET ST GERVAIS

DCM N°2019_09_062

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L512-1 à L512-3 et R512-1 à R512-4 ;

Monsieur le maire expose :

Bruno Martinez, le futur policier municipal, intégrera les effectifs de la commune à compter du 1^{er} octobre prochain. Pour rappel, il travaillera à mi-temps sur la commune de Bouin et à mi-temps sur la commune de Saint Gervais. Parallèlement, un policier de Beauvoir sur Mer travaillera à mi-temps à Beauvoir, à 25% à Bouin et à 25% à St Gervais. Les frais de fonctionnement et d'investissement de la police municipale seront

Page 4 sur 20

COMMUNE DE BOUIN

Place de l'Église - 85230 BOUIN

Téléphone : 02 51 49 74 14 – Courriel : secretaire.general@bouin.fr

Site Internet: www.bouin.fr

G:\DGS\CONSEIL MUNICIPAL\05-24 septembre 2019\CR CM 24-09-2019.docx

répartis au prorata du temps de travail des agents. Concrètement, en ce qui concerne la commune de Bouin, tous les frais relatifs à Bruno Martinez sont pris en charge par la commune, et tous les 6 mois, la commune de Saint Gervais nous remboursera 50% de ces dépenses. Parallèlement, la commune de Bouin prendra en charge 12,5% des frais de fonctionnement et d'investissement de chaque policier de Beauvoir sur mer.

Afin de contractualiser ces dispositions, il est nécessaire d'établir une convention entre les 3 communes qui vont mutualiser leur police municipale.

Il est proposé au conseil municipal :

- ↳ D'approuver le projet de convention de mise en commun des agents de police municipale et de leurs équipements entre les communes de Beauvoir sur mer, Bouin et Saint Gervais.
- ↳ D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Décision du Conseil : adopté à l'unanimité

AFFAIRES GENERALES :

4. ENVIRONNEMENT – AVIS SIMPLE SUR LES TRAVAUX DE REFECTION DES BERGES DU DAIN

DCM N°2019_09_063

Monsieur le maire expose :

Des travaux de réfection des berges du Dain sur le territoire des communes de Bouin, Bois-de-Céné, Saint-Gervais et Beauvoir-sur-Mer vont être lancés par le syndicat d'aménagement hydraulique (SAH). Ils ont pour vocation à lutter contre l'érosion des berges, permettant également de protéger la commune de Bouin contre les inondations. Une enquête publique a eu lieu du 23 août au 07 septembre 2019.

Il est proposé au conseil municipal :

- ↳ De donner un avis simple favorable/défavorable aux travaux de réfection des berges du Dain sur les communes de Bouin, Bois-de-Céné, Saint Gervais et Beauvoir sur mer.

Décision du Conseil : Avis favorable à l'unanimité

5. ENVIRONNEMENT – RAPPORT PUBLIC ANNUEL SUR LA QUALITE DU SERVICE 2018 - ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

DCM N°2019_09_064

Vu le rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés par Trivalis tel qu'annexé à la présente délibération,

Monsieur le maire expose :

Chaque année, le syndicat mixte Trivalis établit son rapport annuel sur le service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés. Ce rapport peut faire l'objet d'une présentation aux membres du Conseil municipal pour information. Les informations essentielles pouvant être retenues de ce rapport sont les suivantes :

- 11 centres de transfert des emballages, 1 centre de tri des emballages, 3 plateformes de compostage, 2 usines de tri-compostage, 4 plateformes de compostage de quartier, 4 sites de stockage des déchets non dangereux, 10 centres de transfert des ordures résiduelles, tout cela alimenté par les 70 déchetteries sur le département.
- Budget de Trivalis : 48.500.000 €
- La Vendée est le département de France où les habitants trient le plus leurs emballages (81 kg en moyenne par habitant, contre 63 kg au niveau régional et 47,6 kg au niveau national).
- Les déchets en Vendée représentent en moyenne 591 kg par an et par habitant, dont 146 kg d'ordures ménagères. En 2003, ce poids était de 260 kg.
- 73% des déchets sont valorisés, soit en recyclage (47%), soit en compostage (28%), le reste étant éliminé (essentiellement par stockage). Toutefois, le stockage est amené à être réduit, avec l'augmentation de la TGAP (Taxe générée sur les activités polluantes).
- Il est également prévu d'accentuer le tri dans les bennes tout-venant, pour construire un centre pour créer du CSR (Combustible Solide de Récupération).

Il est proposé au conseil municipal :

- ↳ De prendre acte du rapport 2018 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés par Trivalis.

Décision du Conseil : adopté à l'unanimité

6. ENVIRONNEMENT – RAPPORT PUBLIC ANNUEL SUR LA QUALITE DU SERVICE 2018 **– EAU POTABLE**

DCM N°2019_09_065

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment son article L2224-5 ;

Vu le rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du Service Public de l'eau potable présenté par Vendée Eau tel qu'annexé à la présente délibération ;

Vu la note d'information de l'Agence de l'Eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme d'intervention ;

Monsieur le maire expose :

Chaque année, le Syndicat Mixte Vendée Eau doit présenter son rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public de l'eau potable à l'autorité territoriale de chacune de ses collectivités membres. Ce rapport doit faire l'objet d'une présentation aux membres du Conseil municipal pour information. Les informations essentielles pouvant être retenues de ce rapport sont les suivantes :

- Près de 400.000 abonnés, plus de 40 millions de m³ d'eau consommés, 15.000 kilomètres de réseau
- Budget 2018 : 113.000.000 €
- Consommation annuelle par abonné : 101,8 m³/hab (111,8 m³/hab en 2001).

Il est proposé au conseil municipal :

- ↳ De prendre acte du rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du Service Public de l'eau potable présenté par Vendée Eau.

Décision du Conseil : adopté à l'unanimité

CR DES DELEGATIONS ACCORDEES AU MAIRE:

7. DECISIONS

ACQUISITION DE CONSOMMABLES POUR LES SANITAIRES DES BATIMENTS COMMUNAUX AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ « PLG »		
DECISION N°	ACQUISITION	Montant HT
D_2019_07_076	- 8 cartons de 8 cartouches de mousse 800 mL	401,92 €
	- 48 paquets de 12 rouleaux de papier-toilette 620 feuilles	1344,48 €
	- 10 cartons de 25 cartouches de papier essuie-mains de 150 feuilles	281,70 €
	- Mise à disposition de 5 distributeurs de papier-toilette	50,00 €
	- Mise à disposition de 7 distributeurs de papier essuie-mains	0,00 €
	- Mise à disposition de 44 distributeurs de mousse	0,00 €
	Total HT	2 078,10 €
	TVA 20 %	415,62 €
	TOTAL TTC	2 493,72 €

ACQUISITION D'UNE PRESTATION DE REMPLACEMENT D'UNE VITRE AU POLE SCOLAIRE AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ « ATLANTIQUE OUVERTURE »		
DECISION N°	ACQUISITION	Montant HT
D_2019_07_077	Vitrage SP10.16.44/2 + forfait intervention	488,01 €
	TVA 20 %	97,60 €
	TOTAL TTC	585,61 €

ACQUISITION D'UNE PRESTATION DE REFECTION DE LA VOIRIE BOULEVARD DE LA REYNERIE AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ « CROCHET TP »		
DECISION N°	ACQUISITION	Montant HT
D_2019_07_078	- Préparation par rabotage sur 6 cm et mise à disposition des fraisats	845,00 €
	- Enrobé à chaud 0/6 noir : 130 m ²	1 950,00 €
	Total HT	2 795,00 €
	TVA 20 %	559,00 €
	TOTAL TTC	3 354,00 €

ACQUISITION DE MATERIELS DIVERS POUR LES BATIMENTS COMMUNAUX AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ « REXEL »		
DECISION N°	ACQUISITION	Montant HT
D_2019_07_079	7 Blocs autonome d'éclairage de sécurité, 4 interrupteurs différentiels, 6 badges pour alarme...	657,57 €
	TVA 20 %	131,51 €
	TOTAL TTC	789,08 €

ACQUISITION DE MATERIELS DIVERS POUR L'EGLISE AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ « REXEL »		
DECISION N°	ACQUISITION	Montant HT
D_2019_07_080	Matériel pour remplacer 4 lampes	249,41 €
	TVA 20 %	49,88 €
	TOTAL TTC	299,29 €

ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE					
TRAVAUX DE GROSSES RÉPARATIONS DE VOIRIE 2018 – 2021 PAR LE GROUPEMENT « ATLANROUTE / CROCHET TP »					
BON DE COMMANDE N°2019-1 – RUE DU MARAIS DOUX					
DECISION N°			D_2019_07_081		
N° de prix	Désignation	U.M	Quantité	Prix Unitaire HT	Montant HT
1	Installation et signalisation générale de chantier	FT	1	480.00 €	480.00 €
2	Déclaration de travaux - DICT	FT	1	96.00 €	96.00 €
2.1	Préparation du (ou des) chantier (s)	J/2	1	249.60 €	249.60 €
2.2	Études d'exécution	FT	1	720.00 €	720.00 €
2.3	Piquetage et nivellement des ouvrages par un géomètre	FT	1	720.00 €	720.00 €
2.4	Constat d'huissier	FT	1	672.00 €	672.00 €
3	Mise en place d'alternat par feux tricolores	J	10	43.20 €	432.00 €
4.2	Signalisation temporaire fort empiètement schéma (CF13)	J	20	28.80 €	576.00 €
12	Découpe de la chaussée	M	500	2.88 €	1 440.00 €
15.7	Démolitions de chaussées, trottoirs et aires de stationnement	M3	25	11.52 €	288.00 €
17.2	Préparation des trottoirs	M2	350	2.40 €	840.00 €
18.1	Reprofilage à la GNT B 0/20	T	100	13.92 €	1 392.00 €
25.1	Mise à niveau de regards 50 x 50 sous trottoir	U	2	67.20 €	134.40 €
25.3	Mise à niveau de chambre TELECOM	U	3	172.80 €	518.40 €
25.5	Mise à niveau et scellement de tampon	U	4	163.20 €	652.80 €
25.14	Remplacement de grille 400x400 ou 500x500 mm	U	8	134.40 €	1 075.20 €
36	Construction de bouche d'égout profil A et T	U	8	307.20 €	2 457.60 €
38	Terrassements pour pose de bordures	M3	50	16.32 €	816.00 €
40	Fourniture et pose de bordures : profil T 2	M	210	23.04 €	4 838.40 €
59	Couche d'accrochage au bitume pur	M2	400	0.31 €	124.00 €
62	Béton bitumineux type BBSG 0/10 classe 3	T	25	63.94 €	1 598.50 €
66.5	Fourniture et mise en œuvre d'enrobés beiges BB 0/6 sur trottoir	M2	350	19.16 €	6 706.00 €
92	Dalle podotactile collée pour signalisation non-voyants.	M	12	48.00 €	576.00 €
101	Dépose de panneaux	U	6	48.00 €	288.00 €

102	Repose de panneaux	U	6	110.40 €	662.40 €
203	Marquage en enduit à froid de zébras d'îlots, de passages piétons et de triangles de plateau	M2	20	13.20 €	264.00 €
204	Marquage enduit à froid - Ligne continue de 50cm "STOP"	M	10	6.72 €	67.20 €
				TOTAL HT	28 684.50 €
				TVA A 20,00 %	5 736.90 €
				TOTAL TTC	34 421.40 €

ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE					
TRAVAUX DE GROSSES RÉPARATIONS DE VOIRIE 2018 – 2021 PAR LE GROUPEMENT « ATLANROUTE / CROCHET TP »					
BON DE COMMANDE N°2019-2 – LA NORMANDIE					
DECISION N°			D_2019_07_082		
N° de prix	Désignation	U.M	Quantité	Prix Unitaire HT	Montant HT
1	Installation et signalisation générale de chantier	FT	1	480.00 €	480.00 €
2	Déclaration de travaux - DICT	FT	1	96.00 €	96.00 €
2.1	Préparation du (ou des) chantier (s)	J/2	1	249.60 €	249.60 €
19	Fourniture, transport et mise en œuvre de GNT A 0/31.5	T	320	13.44 €	4 300.80 €
51	Fourniture et mise en œuvre d'enduit bicouche 6/10-2/4, 6/10-4/6, ou 10/14-4/6 à l'émulsion pour un chantier avec surface supérieure à 800 m2	M2	1000	3.17 €	3 170.00 €
				TOTAL HT	8 296.40 €
				TVA A 20,00 %	1 659.28 €
				TOTAL TTC	9 955.68 €

ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE					
TRAVAUX DE GROSSES RÉPARATIONS DE VOIRIE 2018 – 2021 PAR LE GROUPEMENT « ATLANROUTE / CROCHET TP »					
BON DE COMMANDE N°2019-3 – LES PROVENCES					
DECISION N°			D_2019_07_083		
N° de prix	Désignation	U.M	Quantité	Prix Unitaire HT	Montant HT
1	Installation et signalisation générale de chantier	FT	1	480.00 €	480.00 €
2	Déclaration de travaux - DICT	FT	1	96.00 €	96.00 €

2.1	Préparation du (ou des) chantier (s)	J/2	1	249.60 €	249.60 €
19	Fourniture, transport et mise en œuvre de GNT A 0/31.5	T	80	13.44 €	1 075.20 €
50	Fourniture et mise en œuvre d'enduit bicouche 6/10-2/4, 6/10-4/6, ou 10/14-4/6 à l'émulsion pour un chantier avec surface inférieure à 800 m2	M2	350	3.36 €	1 176.00 €
				TOTAL HT	3 076.80 €
				TVA A 20,00 %	615.36 €
				TOTAL TTC	3 692.16 €

ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE					
TRAVAUX DE GROSSES RÉPARATIONS DE VOIRIE 2018 – 2021 PAR LE GROUPEMENT « ATLANROUTE / CROCHET TP »					
BON DE COMMANDE N°2019-4 – POINT A TEMPS AUTOMATIQUE					
DECISION N°			D_2019_07_084		
N° de prix	Désignation	U.M	Quantité	Prix Unitaire HT	Montant HT
58	Réparation de la chaussée au point à temps automatique	T	50	720.00 €	36 000.00 €
				TOTAL HT	36 000.00 €
				TVA A 20,00 %	7 200.00 €
				TOTAL TTC	43 200.00 €

ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE					
TRAVAUX DE GROSSES RÉPARATIONS DE VOIRIE 2018 – 2021 PAR LE GROUPEMENT « ATLANROUTE / CROCHET TP »					
BON DE COMMANDE N°2019-5 – RUE DES VIGNES					
DECISION N°			D_2019_07_085		
N° de prix	Désignation	U.M	Quantité	Prix Unitaire HT	Montant HT
1	Installation et signalisation générale de chantier	FT	1	480.00 €	480.00 €
2	Déclaration de travaux - DICT	FT	1	96.00 €	96.00 €
2.1	Préparation du (ou des) chantier (s)	J/2	1	249.60 €	249.60 €
2.4	Constat d'huissier	FT	1	672.00 €	672.00 €
4.2	Signalisation temporaire fort empiètement schéma (CF13)	J	20	28.80 €	576.00 €
12	Découpe de la chaussée	M	30	2.88 €	86.40 €
15.7	Démolitions de chaussées, trottoirs et aires de	M3	60	11.52 €	691.20 €

	stationnement				
17.2	Préparation des trottoirs	M2	1000	2.40 €	2 400.00 €
18.1	Reprofilage à la GNT B 0/20	T	70	13.92 €	974.40 €
25.1	Mise à niveau de regards 50 x 50 sous trottoir	U	4	67.20 €	268.80 €
25.3	Mise à niveau de chambre TELECOM	U	3	172.80 €	518.40 €
25.14	Remplacement de grille 400x400 ou 500x500 mm	U	2	134.40 €	268.80 €
38	Terrassements pour pose de bordures	M3	4	16.32 €	65.28 €
40	Fourniture et pose de bordures : profil T 2	M	20	23.04 €	460.80 €
59	Couche d'accrochage au bitume pur	M2	1000	0.31 €	310.00 €
66.5	Fourniture et mise en œuvre d'enrobés beiges BB 0/6 sur trottoir	M2	1000	19.16 €	19 160.00 €
92	Dalle podotactile collée pour signalisation non-voyants.	M	12	48.00 €	576.00 €
101	Dépose de panneaux	U	5	48.00 €	240.00 €
102	Repose de panneaux	U	5	110.40 €	552.00 €
203	Marquage en enduit à froid de zébras d'îlots, de passages piétons et de triangles de plateau	M2	8	13.20 €	105.60 €
204	Marquage enduit à froid - Ligne continue de 50cm "STOP"	M	10	6.72 €	67.20 €
				TOTAL HT	28 818.48 €
				TVA A 20,00 %	5 763.70 €
				TOTAL TTC	34 582.18 €

ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE					
TRAVAUX DE GROSSES RÉPARATIONS DE VOIRIE 2018 – 2021 PAR LE GROUPEMENT « ATLANROUTE / CROCHET TP »					
BON DE COMMANDE N°2019-6 – LA BOSSE					
DECISION N°			D_2019_07_086		
N° de prix	Désignation	U.M	Quantité	Prix Unitaire HT	Montant HT
1	Installation et signalisation générale de chantier	FT	1	480.00 €	480.00 €
2	Déclaration de travaux - DICT	FT	1	96.00 €	96.00 €
2.1	Préparation du (ou des) chantier (s)	J/2	1	249.60 €	249.60 €
19	Fourniture, transport et mise en œuvre de GNT A 0/31.5	T	100	13.44 €	1 344.00 €

51	Fourniture et mise en œuvre d'enduit bicouche 6/10-2/4, 6/10-4/6, ou 10/14-4/6 à l'émulsion pour un chantier avec surface supérieure à 800 m2	M2	1000	3.17 €	3 170.00 €
				TOTAL HT	5 339.60 €
				TVA A 20,00 %	1 067.92 €
				TOTAL TTC	6 407.52 €

ACQUISITION D'UNE PRESTATION DE RELIURE DES REGISTRES 2018 AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ « PILARD »		
DECISION N°	ACQUISITION	Montant HT
D_2019_08_087	Reليure des arrêtés du registre du personnel 2018 (1 tome) et du registre des décisions et des délibérations 2018 (2 tomes)	195,00 €
	TVA 5,5 %	10,73 €
	TOTAL TTC	205,73 €

ACQUISITION D'ELECTRODES POUR DEFIBRILLATEURS AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ « EXTINCTEURS NANTAIS »		
DECISION N°	ACQUISITION	Montant HT
D_2019_08_088	3 paires d'électrodes enfants ; 1 paire d'électrodes adultes ; frais de déplacement	251,38 €
	TVA 20 %	50,28 €
	TOTAL TTC	301,66 €

ACQUISITION D'UNE PRESTATION DE CHANGEMENT DE LA PORTE EXTERIEUR DE LA RESERVE DU COMMERCE SUITE A UNE EFFRACTION AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ « ARDOIS »		
DECISION N°	ACQUISITION	Montant HT
D_2019_08_089	Changement d'une porte double 940 + 500 x HT 2500 ; CF 1 heure ; RAL 7016 ; évacuation des battants endommagés ; réglage	2 436,00 €
	TVA 20 %	487,20 €
	TOTAL TTC	2 923,20 €

ACQUISITION D'UNE PRESTATION DE RÉFORCEMENT DE BERGE ROUTÉ DE LA FRETTE AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ « LAMBERT »		
DECISION N°	ACQUISITION	Montant HT
D_2019_08_090	Renforcement de berge sur 18 mètres	1 260,00 €
	TVA 20 %	252,00 €
	TOTAL TTC	1 512,00 €

ACQUISITION D'UN DUSTER 1.5 DCI 90CV LAURÉATE POUR LA POLICE MUNICIPALE AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ « GARAGE CHRISTOPHE BROSSARD »		
DECISION N°	ACQUISITION	Montant HT
D_2019_08_091	Duster 1.5 DCI 90CV Lauréate 4x2 blanc ; mise en circulation en mai 2015 ; 70.000 kms ; garantie 6 mois Carte grise	8 830,63 €
	TVA 20 %	1 766,13 €
	TOTAL TTC	10 596,76 €

ACQUISITION D'UNE PRESTATION DE LOCATION D'UNE MACHINE A AFFRANCHIR AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ « NEOPOST »		
DECISION N°	ACQUISITION	Montant HT (annuel)
D_2019_08_092	Location d'une machine à affranchir IS-350 MAI PPE Modem OLS NEO2 ; contrat d'un an renouvelable pour 3 ans maximum	520,00 €
	TVA 20 %	104,00 €
	TOTAL TTC	624,00 €

ACQUISITION D'UNE PRESTATION DE CONSTAT D'AFFICHAGE PAR HUISSIER DU PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LA RÉHABILITATION DU BAILLY EN MÉDIATHÈQUE AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ « SARL PATY MARIONNEAU »		
DECISION N°	ACQUISITION	Montant HT
D_2019_09_093	Constat d'affichage du PC 5 rue du grand vitrail	297,67 €
	TVA 20 %	59,53 €
	TOTAL TTC	357,20 €

ACQUISITION DE PEINTURE DE TRAÇAGE POUR LE TERRAIN DE FOOTBALL		
DECISION N°	ACQUISITION	Montant HT
D_2019_09_094	Peinture de traçage	480,00 €
	TVA 20 %	96,00 €
	TOTAL TTC	576,00 €

ACQUISITION D'UNE PRESTATION D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE A L'EPOIDS AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ « ESNOV »		
DECISION N°	ACQUISITION	Montant HT
D_2019_09_095	Débroussaillage et binage des rues de l'Epoids + évacuation des déchets	1 960,00 €
	TVA 0 % (Article 293B CGI)	0,00 €
	TOTAL TTC	1 960,00 €

ACQUISITION D'UNE PRESTATION DE COORDINATION SPS POUR LA CONSTRUCTION DE LA STATION D'ÉPURATION AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ « BUREAU VERITAS »		
DECISION N°	ACQUISITION	Montant HT
D_2019_09_096	Mission de coordination Sécurité et Protection de la Santé de catégorie 2 pour la construction de la STEP pour une durée prévisionnelle de 13 mois.	2 736,00 €
	TVA 20 %	547,20 €
	TOTAL TTC	3 283,20 €

ACQUISITION D'UNE PRESTATION DE CONTROLE TECHNIQUE POUR LA CONSTRUCTION DE LA STATION D'ÉPURATION AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ « APAVE »		
DECISION N°	ACQUISITION	Montant HT
D_2019_09_097	Mission de contrôle technique de construction de la STEP pour une durée prévisionnelle de 13 mois.	3 344,00 €
	TVA 20 %	668,80 €
	TOTAL TTC	4 012,80 €

ACQUISITION D'UNE PRESTATION DE RÉPARATION D'UN CRIC ET DE CRÉMAILLÈRES SUR LA PRISE D'EAU AU BOUT DU POLDER DES CHAMPS AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ « AMA SOUDURE »		
DECISION N°	ACQUISITION	Montant HT
D_2019_09_098	Démontage du cric et des crémaillères, fabrication d'un support de cric et changement des crémaillères	5 360,33 €
	TVA 20 %	1 072,06 €
	TOTAL TTC	6 432,39 €

ACQUISITION D'UNE PRESTATION DE TRAVAUX DE SOUDURE ET DE TOLERIE POUR LE MATÉRIEL DES SERVICES TECHNIQUES AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ « AMA SOUDURE »		
DECISION N°	ACQUISITION	Montant HT
D_2019_09_099	Cintrage de tôle pour débroussailleur, changement d'axe de remorque, soudures diverses, changement de boulons d'attache-remorque, changement d'axe de clapet.	606,70 €
	TVA 20 %	121,34 €
	TOTAL TTC	728,04 €

ACQUISITION D'UNE PRESTATION D'IMPRESSION DE 100 EXEMPLAIRES DU PETIT GUIDE DE BOUIN AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ « IMPRIMERIE DU MARAIS »		
DECISION N°	ACQUISITION	Montant HT
D_2019_09_100	100 exemplaires du « Petit Guide de Bouin »	240,00 €
	TVA 20 %	48,00 €
	TOTAL TTC	288,00 €

ACQUISITION DE FLEURS POUR LES ESPACES VERTS AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ « FLEURON D'ANJOU »		
DECISION N°	ACQUISITION	Montant HT
D_2019_09_101	Lunaires, Pensées Ville et Viola Cornuta	156,50 €
	TVA 10 %	15,65 €
	Frais de Port	30,00 €
	TVA 20 %	6,00 €
	TOTAL TTC	208,15 €

DÉCISION MODIFICATIVE		
ACQUISITION D'UN DUSTER 1.5 DCI 90CV LAURÉATE POUR LA POLICE MUNICIPALE AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ « GARAGE CHRISTOPHE BROSSARD »		
DECISION N°	ACQUISITION	Montant HT
D_2019_09_102	Duster 1.5 DCI 90CV Lauréate 4x2 blanc ; mise en circulation en mai 2015 ; 70.000 kms ; garantie 6 mois Carte grise	10 596,76 €
	Exonération de TVA	0,00 €
	TOTAL TTC	10 596,76 €

ACQUISITION D'UN EQUIPEMENT COMPLET POUR LE VÉHICULE DE LA POLICE MUNICIPALE AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ « MERCURA »		
DECISION N°	ACQUISITION	Montant HT
D_2019_09_103	- Rampe Vega - Kit ballisage	4 412,40 €
	TVA 20 %	882,48 €
	TOTAL TTC	5 294,88 €

ACQUISITION D'UNE PRESTATION D'AMÉNAGEMENT PMR POUR L'ACCÈS DE L'ÉGLISE AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ « MARCEL BARRETEAU »		
DECISION N°	ACQUISITION	Montant HT
D_2019_09_104	Sas d'entrée bois	4 800,00 €
	Plancher de retournement	1 680,00 €
	Rampe d'accès de 8 mètres	5 400,00 €
	TOTAL HT	11 880,00 €
	TVA 20 %	2 376,00 €
	TOTAL TTC	14 256,00 €

ACQUISITION DE BULBES AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ « VERVER EXPORT »		
DECISION N°	ACQUISITION	Montant HT
D_2019_09_105	1 660 bulbes	497,40 €
	TVA 10 %	49,74 €
	Frais de port	59,50 €
	TVA 20 %	11,90 €
	TOTAL TTC	618,54 €

Le conseil municipal prend acte de ces décisions.

8. INFORMATIONS DIVERSES

a. Arrosage du terrain de football

En raison de l'arrêté préfectoral concernant la restriction d'utilisation de la ressource en eau, pour éviter de dégrader très fortement le terrain de football et préserver la nappe de la pompe des Vignes, une dérogation a été demandée et acceptée par la Préfecture pour l'arrosage du terrain. L'entreprise Lambert a donc effectué plusieurs fois depuis le mois de juin un remplissage de la mare où est pompée l'eau pour arroser le terrain, en puisant dans le Dain, pour un coût de 5.160 € TTC, soit 1.000 m³ environ (54 tours à 18.500 litres par tour).

b. Demande de busage – lotissement du Moulin

Les propriétaires du lotissement du Moulin dont la parcelle est bordée par un fossé demandent à ce que la commune prenne en charge le busage de ce fossé, qui est difficile à entretenir et qui est actuellement en mauvais état. Il est à noter que ce fossé, sur des parcelles privées, sert néanmoins à évacuer les eaux pluviales d'une partie du bourg.

Le conseil municipal approuve cette demande sur le principe, avec la demande de devis à plusieurs entreprises.

c. Vente de mobilier de bureau

Du tri a été effectué dans le mobilier de bureau communal, avec des éléments parfois inutilisés depuis plusieurs années et stockés dans un des garages de la commune. Afin de faire de la place pour pouvoir rentrer dans le garage la voiture du policier municipal, il a été nécessaire de jeter une partie du mobilier, abîmé et inutilisé, l'autre partie pouvant être revendue. Ces biens sont amortis et absents de l'inventaire, ils n'ont aucune valeur comptable. Ce sont des tables et des chaises, qui seront vendues entre 2 et 10 €. Les armoires métalliques à clapets seront vendues 50 € l'unité.

d. Tour de Vendée cycliste – dimanche 06 octobre 2019

Le Tour de Vendée Cycliste, finale de la Coupe de France, se déroulera le dimanche 06 octobre prochain. Pour que cette course puisse se dérouler dans de bonnes conditions, des bénévoles doivent être installés à

chaque carrefour afin de bloquer la route et d'indiquer le sens de la course aux coureurs. 33 bénévoles doivent être trouvés par la commune de Bouin pour sécuriser les carrefours, 8 personnes seulement se sont manifestées jusqu'à présent. Une disponibilité est requise de 11h30 à 13h00 environ. Les conseillers municipaux sont invités à se signaler s'ils souhaitent être bénévoles, et à faire passer l'information autour d'eux. Tous les bénévoles doivent normalement être trouvés d'ici vendredi 27 septembre prochain.

Par ailleurs, les riverains seront prévenus par courrier de l'interdiction de circuler sur le passage de la course entre 12h20 et 12h50 environ, ainsi que de l'interdiction de stationner sur la chaussée le matin de la course.

e. Stationnement au port du Bec

Le stationnement au Port du bec est parfois problématique, notamment lors des grandes marées. Un panneau va être installé, avec un arrêté municipal mis à jour, rappelant les restrictions de stationnement qui ont été prises.

f. Diagnostic sur la vulnérabilité des habitations en zone rouge du PPRL

Un courrier accompagné d'un formulaire a été envoyé aux habitants des zones rouges (452 habitations), pour les informer de la prise en charge par Challans Gois du diagnostic sur la vulnérabilité de leur habitation. Une réunion publique aura lieu d'ici la fin de l'année.

Les subventions pour les travaux ne sont pas encore fixées.

g. Travaux de la médiathèque

Les travaux de la médiathèque sont en cours, l'intérieur du bâtiment est presque entièrement détruit, les travaux de gros œuvre vont pouvoir débiter.

h. Vente parcelle AD 52

Une personne souhaite acquérir la parcelle cadastrée AD 52, située à l'entrée de la zone d'activité de la Claie. Cette parcelle a une surface de 284 m².

Une estimation des domaines devra être demandée.

i. Vente maison Guyot

La vente n'est toujours pas réalisée, car l'un des propriétaires ne peut toujours pas être retrouvé.

j. Travaux digues du Dain

Travaux de 6 millions d'euros attribuée à l'entreprise Charier TP, les travaux vont débiter en novembre. 3 passerelles vont être installées à chaque bout de la digue (2 d'un côté, 1 de l'autre) pour pouvoir accéder au chantier. Le front de mer va être interdit à toute circulation pendant toute la durée des travaux (plus d'un an).

k. Projet LHYFE (hydrogène)

La préparation est en bonne voie, Vendée Energie cherche actuellement des débouchés à proximité, qui sont en bonne voie. Le bâtiment est payé par Challans Gois Communauté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 Heures 35.

Le Maire,
Jean-Yves GAGNEUX

